



CHARTRE DE LA FEDERATION ECOCONSTRUIRE

La Fédération Ecoconstruire est une association qui regroupe des organismes de formation professionnelle à l'éco-construction dont les objectifs principaux sont :

- La représentation des organismes de formation professionnelle à l'éco-construction qui la composent.
- Le développement d'une offre de formations à l'éco-construction au niveau national.
- L'organisation de formations de formateurs.
- La création de diplômes et de titres professionnels issus des bonnes pratiques des professionnels de l'éco-construction. Ces référentiels contribueront à la définition de ces bonnes pratiques en collaboration avec les structures qui y participent déjà.
- La mise en œuvre de moyens adaptés permettant d'intégrer largement les savoir-faire professionnels et les bonnes pratiques dans la formation initiale.
- La contribution à la recherche et à l'innovation en matière d'éco-construction

Notre démarche est fondée sur l'éco-construction, l'innovation, les savoir-faire et la dimension humaine et sociale.

L'éco-construction :

L'éco-construction est un système constructif ayant recours à des technologies respectueuses de l'environnement, et de la biodiversité, utilisant des ressources naturelles locales, végétales et animales, telles que la pierre, la terre, le bois, la paille, le chanvre, la laine de mouton, ... Elle privilégie, autant que faire se peut, les énergies renouvelables et naturelles telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne, le biogaz, ...

L'innovation :

Nous intégrons dans nos formations, des contenus visant, d'une part, à la recherche constante du moindre coût, à une économie équitable prenant en compte la globalité du processus de production d'un bâti performant et, d'autre part, à optimiser les ressources locales, territoriales et planétaires, à court, moyen et long terme. Cela implique une veille technologique permanente, la participation à des groupes de travail publics ou privés et la création de partenariats avec les principaux acteurs du bâtiment (industriels, syndicats professionnels, organismes de formation, ...). L'intégration et la participation à ces instances se fait dans un esprit responsable dans le respect de notre définition de l'éco-construction.

Les savoir-faire :

Une part de nos formations s'appuie sur les techniques traditionnelles qui contribuent à la préservation des savoir-faire et à la valorisation des compétences dans le cadre des règles de l'art. Nos formations dans le domaine de l'écoconstruction s'emploient à adapter, perfectionner ces techniques, dans le souci de :

- l'amélioration des conditions de travail et du confort thermique et sanitaire des constructions
- la réduction des déséquilibres provoqués par les interventions des constructeurs sur l'écosystème et la biodiversité

La dimension humaine et sociale :

La production d'un bâti de qualité respectueux des savoir-faire, de la santé et de l'environnement facilite son appropriation par les usagers et contribue au renforcement du tissu social et intergénérationnel. Nos formations s'appuient sur ce postulat pour que l'acte de construire puisse conserver un sens social, voire culturel autant qu'économique. Lorsque les évolutions techniques peuvent être perçues comme des



améliorations d'un savoir-faire, liées à un environnement, elles prennent un sens, nécessaire à la bonne santé de celui qui les utilise. Les techniques doivent rester compréhensibles par celui qui les emploie.

NOS ENGAGEMENTS

Nous, membres de la Fédération Ecoconstruire nous engageons à :

- Elaborer et gérer des formations à l'éco-construction,
- Participer et contribuer au développement éthique et soutenable des filières de l'éco-construction dans la construction neuve, la rénovation, la réhabilitation et la restauration écologique,
- Faire reconnaître les formations à l'éco-construction, y compris à travers leurs aspects environnementaux, sociaux et économiques,
- Faire en sorte que les matériaux intégrés dans nos formations soient appréhendés et utilisés d'une façon raisonnée en privilégiant ceux qui portent le plus de qualification et produisent le plus de valeur sociale,
- Contribuer à ce que les échanges économiques entre les intervenants de l'acte de construire soient fondés sur le respect mutuel et la valorisation de la qualité du travail
- Nous comporter dans notre travail et notre métier conformément aux principes de cette charte,
- Promouvoir l'esprit de cette charte et des actions s'y rattachant,
- Respecter les statuts et le règlement intérieur de la Fédération Ecoconstruire.